Équitable[MC]

Assurance | Placements | Assurance collective

Solution retraite-privilège[MD]

Emprunt du particulier

Enrichissez votre revenu de retraite grâce à une solution d'assurance.

Lorsqu'il est question de retraite, nous voulons tous voir grand! Si votre épargne-retraite n'est pas suffisante pour atteindre vos objectifs, la Solution retraite-privilège peut vous aider.

Certains contrats d'assurance vie ont une valeur de rachat accessible. Utilisez-la comme garantie pour obtenir un prêt bancaire libre d'impôt pour un revenu de retraite supplémentaire.[1] Il est possible de rembourser le prêt en utilisant l'argent de l'assurance vie lorsque vous décédez.[2]

La solution retraite-privilège en action pour vous

Grâce à la Solution retraite-privilège, vous réacheminez une partie de votre argent provenant des placements imposables dans un contrat d'assurance vie permanent exonéré d'impôt. Le contrat est alors utilisé comme garantie pour vous aider à obtenir le prêt bancaire.

- Prêt garanti pour enrichir le revenu de retraite
- Économies d'impôt
- Un patrimoine plus important pour vos bénéficiaires

Profitez d'économies d'impôt et faites fructifier votre actif

- Transférer de l'argent de vos placements imposables dans votre contrat d'assurance vie pourrait diminuer l'impôt que vous payez au fil du temps.[3]
- Les fonds au titre du contrat d'assurance fructifient avec avantages fiscaux.
- Payer des primes supplémentaires au contrat peut faire fructifier les valeurs plus rapidement.[4]

Profitez de votre retraite

- Dès que la valeur de rachat de votre contrat est suffisante pour être conforme aux règles de prêt de la banque, vous pourriez faire la demande d'un prêt en utilisant le contrat d'assurance comme garantie[1].
- Le prêt bancaire peut fournir un revenu de retraite supplémentaire avec de l'argent libre d'impôt.
- Au décès, votre assurance vie permettre de rembourser le prêt et de verser le reste à vos bénéficiaires.

C'est la solution qui pourrait vous convenir le mieux si...

- ☑ Vous détenez des placements imposables.
- ☑ Vous voulez réduire l'impôt que vous payez.
- ☑ Vous voulez ajouter de l'argent à votre revenu de retraite.
- ☑ Vous voulez laisser de l'argent à vos êtres chers ou à une œuvre de bienfaisance.
- ☑ Vous avez un testament à jour.

Demandez à votre conseillère ou conseiller comment la Solution retraite-privilège peut vous être profitable.

[1] Avec un prêt bancaire garanti, le prêteur sera un établissement prêteur tiers. L'Équitable ne garantit pas l'accessibilité au prêt d'un établissement tiers prêteur, les minimums du prêt, les exigences d'admissibilité ou autres frais et conditions du prêt. Ces exigences sont déterminées exclusivement par l'établissement prêteur et sont sous réserve de modification. Un prêt bancaire garanti ne fait pas partie du contrat d'assurance vie.

[2] Selon les conditions du contrat de prêt, l'établissement financier prêteur pourrait exiger des paiements réguliers ou périodiques du prêt.

[3] Le montant d'économie d'impôt dépendra de la nature de vos placements imposables et en supposant que cela n'entraîne pas d'impôt si les placements sont vendus pour financer les primes.

[4] Le paiement supplémentaire se limite au montant requis pour maintenir le statut d'exonération d'impôt du contrat. Dans le cas de l'assurance vie universelle, des rendements positifs ou négatifs pourraient être crédités au titre du contrat selon les comptes de placement choisis. Pour tout autre renseignement, consultez l'illustration du produit.

La Solution retraite-privilège est un concept. Il ne s'agit pas d'un produit ou d'un contrat. Ce concept a été établi en fonction de la législation fiscale actuelle qui est susceptible de changer. Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. Nous recommandons aux lecteurs de demander l'avis d'une professionnelle ou d'un professionnel avant l'adoption de toute stratégie de placement ou d'assurance.

MC et MD indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. 1565_FR (2026/04/27)